

RINXENT

Un prototype d'éolienne destinée à être installée en mer est testé sur le site de Carrières du Boulonnais

Néuphar est une start-up développée par Frédéric Silvert et Charles Smadja, deux ingénieurs spécialisés dans les domaines de l'expertise et de l'énergie renouvelable. Leur constat : l'avenir est au développement des parcs éoliens, mais ailleurs que sur votre commune ou celle de votre voisin, décidément trop réticents de voir s'installer de tels équipements. Alors, où, si ce n'est en mer ?

L'éolien offshore en grande profondeur (fonds marins de 100 mètres), à 12000 nautiques des rivages (à peu près 20/30 km) semble détenir la promesse d'un développement de plus en plus fort, comme en Norvège, au Danemark ou en Angleterre. Cette analyse, elle est en tous les cas partagée par les Carrières du Boulonnais et Bernard Chaussoy, le maire de Rinxent. Ensemble, ils ont permis à Néuphar d'installer sur les hauteurs des carrières un concept innovant d'éolienne à axe vertical, capable d'apprivoiser les vents marins, de résister à son environnement et d'assurer une productivité optimale. De

plus, ce type d'éolienne est plus robuste et plus simple que ses semblables à hélices et à axe horizontal. Donc, plus adaptée à l'environnement marin et maritime. Mais, pourquoi sur le site des CB, dites-vous ? Parce que c'était une démarche toute logique pour les dirigeants des CB, Franck et Olivier Foulain, de prolonger la réflexion globale du groupe sur les énergies environnementales, et d'aider concrètement les deux jeunes entrepreneurs à intégrer leur projet innovant dans une phase opérationnelle de tests.

Des champs éoliens offshore ?

Cette éolienne, on peut l'apercevoir de loin. Construite avec le concours des Arts et métiers Paris Tech., le prototype est en phase finale de tests afin de valider les études effectuées en laboratoire. Dans un deuxième temps, et c'est une révolution en soi, le prototype subira des simulations d'inclinaisons sous l'effet des vagues et du vent. L'objectif, on l'aura compris, c'est de fa-

briquer et tester en mer une éolienne offshore entre 2011 et 2012. Et demain ? « Une machine de ce type sera huit fois plus grande que le prototype et produira 2 mégawatts. L'avenir, c'est l'installation en haute mer de champs d'une centaine d'éoliennes, produisant l'équivalent d'une centrale à charbon. Soit 200 MGW. Sur 10 km², à l'échelle de l'océan, ce n'est rien », précise Charles Smadja.

Alors, l'éolien offshore : mythe ou réalité ? « Le marché est limité aujourd'hui aux pays disposant de vastes plateaux continentaux de profondeurs inférieures à 35 mètres. Les pays méditerranéens et la France s'ouvrent vers le marché "offshore", parce que les profondeurs de leurs fonds nécessitent essentiellement des solutions flottantes. Nous voulons être au rendez-vous. » Le projet Néuphar est cofinancé par l'État (DSEI), la Région Nord-Pas-de-Calais et l'Europe. Il est cotabellisé par deux pôles de compétitivité : Cap Énergies et le pôle mer PACA. D'autres suivront... derrière les Carrières du Boulonnais sans aucun doute. ■

PASQUET COGNACQ (CLP)



Il s'agit d'un concept innovant d'éolienne à axe vertical, capable d'apprivoiser les vents marins.